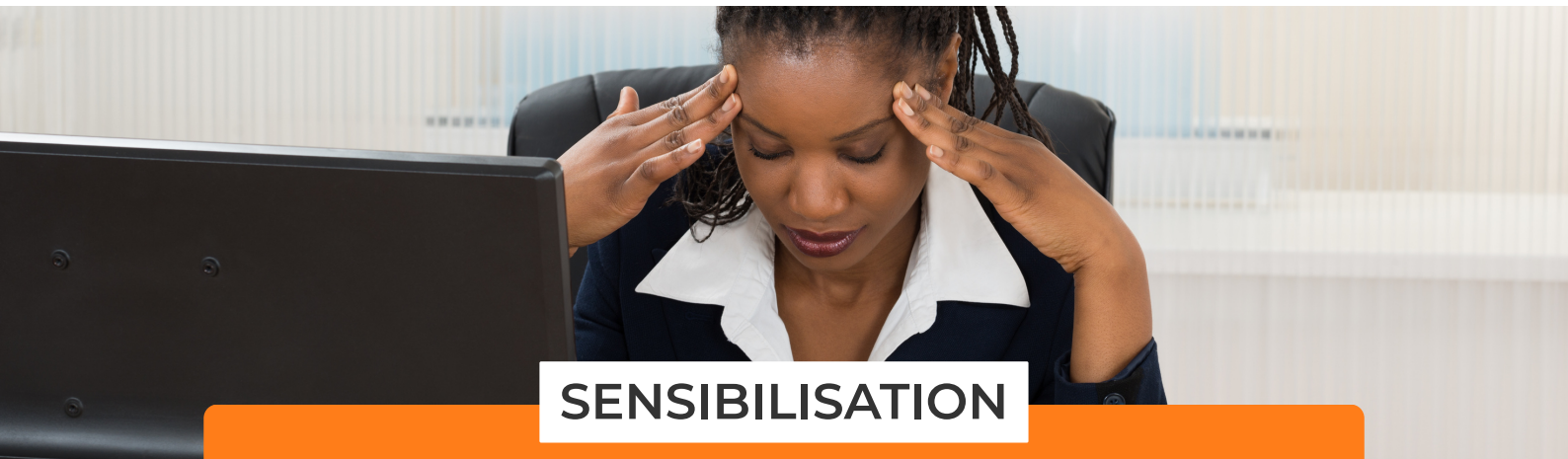




SENSIBILISATION

LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) ET LEUR ÉVALUATION

OBJECTIFS

- Comprendre les RPS et les enjeux associés
- Répondre à la démarche de prévention de l'entreprise
- Identifier les éléments générateurs de RPS et déterminer les actions spécifiques pour les prévenir
- Permettre d'identifier les facteurs professionnels communs pour agir au niveau de l'entreprise sur le plan collectif

PROGRAMME

- Pourquoi parler des RPS ?
- Concepts et définitions
- Présentation de la démarche d'évaluation proposée par l'APST37

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Diaporama
- Documents INRS

Avant toute intervention, un échange est réalisé avec l'entreprise afin d'analyser la demande et mieux répondre aux attentes.

Cet échange permet également l'adaptation du format de cette sensibilisation lorsque la situation de l'entreprise s'y prête.

OFFRE SOCLE

Compris dans la cotisation

PUBLIC

Toute personne d'une entreprise adhérente à l'APST37 (élus, RH, employeurs, référents SST...)

INTERVENANTS

Psychologues du travail, ergonomes, experts en prévention de l'APST37

MODALITÉS

6 à 15 personnes
Séance entre 2h00 et 3h00
Dans l'entreprise ou à l'APST37

VOUS ÊTES INTÉRESSÉS ?

Contactez votre **médecin du travail** ou notre **service prévention**.

 prevention@apst37.fr

 02 47 37 66 76

 apst37.fr